

SEANCE DU 19 JUILLET 2016

REFECTION DE VOIRIE ET CREATION DE PARKINGS RUE DU 7^{ème} BMN

Mme le Maire présente les résultats de l'ouverture des plis étudiés par la Commission d'Appel d'Offres lors de sa réunion du 13 juillet 2016 et la soumet aux Membres du Conseil Municipal.

Après examen approfondi des candidatures, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes d'accepter la proposition de la CAO.

L'entreprise retenue est :

EIFFAGE – 215 rue Pierre et Marie Curie - BP 28 - 76650 PETIT COURONNE

<u>TRAVAUX</u>	<u>MONTANT HT</u>	<u>MONTANT TTC</u>
Rue du 7 ^{ème} BMN : réfection de voirie et création de parkings le long de cette voie	86 497.00 €	103 796.40 €

Le financement sera effectué aux articles 2151-178 du BP 2016

Mme le Maire est autorisée à signer toutes les pièces du marché et toutes celles nécessaires à la bonne exécution du projet.

FUTUR REGROUPEMENT DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DE YERVILLE-PLATEAU DE CAUX ET DE PLATEAU DE CAUX-FLEUR DE LIN

Mme le Maire donne lecture du courrier de Mr le Président de la Communauté de Communes d'Yerville-Plateau de Caux qui propose les choix du nom et du siège du futur regroupement de Communautés de Communes.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes de ne pas se prononcer sur ces choix.

SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DURDENT SAINT-VALERY VEULETTES

Mme le Maire présente le projet de nouveaux statuts du SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes, suite à la prise de compétence « Rivière et zones humides ». Après délibération, les Membres du Conseil approuvent à l'unanimité des votes les statuts et les annexes joints à la présente délibération, ainsi que la délibération du SMBV n° 2016-16 du SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes.

POUR INFORMATION

Ligne nouvelle SNCF - Monsieur PETIT Adjoint, informe que les 6 fuseaux envisagés pour le tracé de la ligne nouvelle SNCF ont été présentés. Trois fuseaux seront retenus pour fin septembre et le fuseau définitif devra être choisi pour la fin 2016. Le conseil en prend acte.